



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur Guido Walker CVPO, Andreas Zenklusen, CVPO, Alex Schwestermann, CSPO, et Urban Furrer, CSPO
Objet H19: rallongement de la voie de présélection pour le ferroutage du Simplon
Date 16.12.2014
Numéro 5.0126

Le rallongement d'environ 100 mètres de la voie de présélection sur la H19 demandée par les postulants est techniquement réalisable. Le terrain nécessaire à un tel rallongement est toutefois propriété des CFF. C'est pourquoi il faudrait obtenir leur consentement.

Un rallongement de la voie de présélection ne résoudrait toutefois pas le problème des bouchons sur la H19 survenant par exemple les jours où le col du Simplon est fermé. Ces 100 mètres supplémentaires n'offriraient en effet que la place nécessaire à environ 16 véhicules. Les jours de grand trafic, cela ne suffira de loin pas pour éviter des bouchons sur la H19.

C'est pourquoi un concept d'urgence a été élaboré il y a deux ans. Ce concept consiste à fermer la H19 au trafic de transit au niveau de la jonction entre Naters Ouest et Est. Celui-ci est alors dévié sur la nouvelle Furkastrasse à Naters. Le tronçon de la H19 entre Naters Ouest et Est peut ainsi servir de rampe d'accès et de zone d'attente pour le chargement de véhicules. Ce concept d'urgence a été élaboré en collaboration avec la police cantonale, la compagnie BLS, les CFF, ainsi que les services cantonaux et communaux compétents et est prêt à fonctionner.

Le développement du ferroutage par le tunnel du Simplon tel qu'il est prévu à l'avenir (cadence horaire) nécessitera également plus d'espace d'attente pour le chargement des véhicules. Cette thématique est également discutée dans le cadre de ce programme de développement. Plusieurs études en la matière se trouvent actuellement en phase d'élaboration.

Il est proposé de rejeter le postulat.

Conséquences au niveau de l'administration: aucune

Conséquences au niveau des finances: aucune

Conséquences au niveau des équivalents plein temps (EPT): aucune

Conséquences au niveau de la RPT: aucune

Lieu, date Sion, le 13 octobre 2015